

Fiche de réservation
ALSH de Vigeois - l'île aux loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
 Age : Numéro de tél :

Les réservations sont à déposer ou à envoyer à :

ALSH l'île aux loisirs, Rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS -
 ccpu.alsh@orange.fr - 05.55.73.59.83 ou 05.55.97.13.41 - Et non à l'école !

Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire (fiche de réservation et dossier d'inscription 2017-2018) et ce avant mercredi 19 Avril 2018, un enfant ne sera pas admis s'il n'est pas inscrit.

Règlement de l'ALSH : Il est nécessaire de prévenir le centre de toute absence prévue au moins 48 h à l'avance. En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.

Possibilité d'accueil :

- ↳ **journée** (avec ou sans repas)
- ↳ **demi-journée** (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

	Repas	Après-midi
Mercredi 25/04/18		
Mercredi 02/05/18		
Mercredi 09/05/18		
Mercredi 16/05/18		
Mercredi 23/05/18		
Mercredi 30/05/18		
Mercredi 06/06/18		
Mercredi 13/06/18		
Mercredi 20/06/18		
Mercredi 27/06/18		
Mercredi 04/07/18		

Signature :

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet www.paysduzerche.fr, dans la rubrique « Vos services », « Nos enfants » et « Accueil de loisirs ».

Fiche de réservation
ALSH de Vigeois - l'île aux loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
 Age : Numéro de tél :

Les réservations sont à déposer ou à envoyer à :

ALSH l'île aux loisirs, Rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS -
 ccpu.alsh@orange.fr - 05.55.73.59.83 ou 05.55.97.13.41 - Et non à l'école !

Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire (fiche de réservation et dossier d'inscription 2017-2018) et ce avant mercredi 19 Avril 2018, un enfant ne sera pas admis s'il n'est pas inscrit.

Règlement de l'ALSH : Il est nécessaire de prévenir le centre de toute absence prévue au moins 48 h à l'avance. En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.

Possibilité d'accueil :

- ↳ **journée** (avec ou sans repas)
- ↳ **demi-journée** (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

	Repas	Après-midi
Mercredi 25/04/18		
Mercredi 02/05/18		
Mercredi 09/05/18		
Mercredi 16/05/18		
Mercredi 23/05/18		
Mercredi 30/05/18		
Mercredi 06/06/18		
Mercredi 13/06/18		
Mercredi 20/06/18		
Mercredi 27/06/18		
Mercredi 04/07/18		

Signature :

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet www.paysduzerche.fr, dans la rubrique « Vos services », « Nos enfants » et « Accueil de loisirs ».